

Vendredi 19 juin 2020

Communiqué de presse de la Fédération suisse du service civil CIVIVA concernant le vote final sur le durcissement de la loi sur le service civil

Le Parlement revient à la raison – il faut maintenant améliorer le service civil

Le parlement vient de dire NON au durcissement du service civil, à la dernière minute, avec une surprise de 103 voix contre 90. Ainsi, le service civil est au moins provisoirement sauvé. Cette décision souligne l'importance de cette institution dans notre système de service obligatoire.

Les divergences étaient levées et les deux Conseils étaient d'accord : le service civil devait être affaibli par de nouvelles mesures drastiques. Le Parlement est maintenant revenu à la raison et a, de manière inattendue, renoncé à ce durcissement de la loi.

L'année dernière, plus de 1,6 million de jours de service civil ont été accomplis, dont 80% dans le domaine des soins et de l'accompagnement des personnes. Ces affectations apportent un soutien quotidien à la société dans les domaines qui manquent de ressources. Elles revêtent une importance toute particulière durant la crise du coronavirus. Le Parlement a visiblement fait ce constat – avec un grand retard – et a entendu raison.

Les mesures prévues étaient illicites : les effectifs de l'armée sont supérieurs au maximum légal, le nombre de jeunes hommes va, selon les données démographiques, encore augmenter, et les admissions au service civil diminuent depuis deux ans. Toutes les circonstances plaident donc contre la modification de la loi, ce que le Parlement a maintenant aussi reconnu.

Le soutien de la population envers le service civil s'était déjà manifesté avant la décision définitive des Chambres. Près de 10'000 personnes s'étaient inscrites pour récolter des signatures contre la nouvelle loi. Grâce à la campagne menée par CIVIVA, le Parlement a pris conscience de la pression populaire.

Maintenant, il est temps de réfléchir à la façon dont le service civil et le système de l'obligation de servir dans son ensemble peuvent être développés : que ce soit par la suppression de l'exigence du conflit de conscience, par l'égalité entre service civil et militaire en instaurant une durée de service égale ; par la possibilité d'un service à temps partiel ; ou encore par un accès volontaire au service civil pour les femmes et les personnes sans nationalité suisse – Il y a de nombreuses possibilités de modifier la façon dont le service obligatoire est organisé dans notre pays. Il est important qu'une discussion constructive ait lieu sur ce système. CIVIVA est prête pour cela.

Les informations actuelles se trouvent sur notre site internet : sauver-le-service-civil.ch